

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 20 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13/12/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

| | |
|--|---|
| Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0 | Objet : Plan de financement des travaux du local ALSH à Cadéac N° 2022-117 |
|--|---|

Présents (43) : PUCEL Mattieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, LAIREZ Céline, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, MIR André, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : GIRON Julienne, DUPOUY Marie-France, SERMET André

Absents (14) : GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADÉ Pierre (excusé), GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel (excusé), BESSONE Michel, GAY Eric, CLIMENT Emmanuel, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

Procurations (5) :
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
DUNAN Anne à CARRERE Philippe
RAHALI Sabine à BRUNET André
DARAN René à SALAT Jacques
NARS Aline à MIR André

Mme VIDAILLET Jocelyne a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le président expose :

Dans le cadre de la compétence action sociale, la communauté de commune a signé une convention d'objectif avec l'association AIREL pour le centre de loisirs multisites, l'espace de vie social, et le local jeune.

L'Airel occupe un bâtiment communal situé rue du coustalet à Cadéac. La convention de mise à disposition des locaux entre la commune de Cadéac la CCAL a été approuvée par le conseil communautaire le 22 novembre.

Le dernier Procès-verbal de la commission de sécurité en date du 16 octobre 2019 fait part de l'obligation de remplacer l'alarme incendie. De plus des réparations sont à prévoir : reprises des menuiseries, peintures dans le dortoir etc.

Le plan de financement des travaux pourrait être le suivant :

| Dépenses | | Recettes | | | | |
|-----------------------|--|----------|-----------------|-----|---------|-----|
| Sarl menuiserie Perez | travaux de renovation interieur SARL menuiserie Perez | 4 515 € | CAF | | 3 896 € | 50% |
| securis | remplacement du système d'alarme , des blocs secours et de la signalétique | 3 277 € | MSA | | 779 € | 10% |
| | | | CD 65 | FAR | 779 € | 10% |
| | | | autofinancement | | 1 558 € | 30% |
| | total HT | 7 792 € | total HT | | 7 792 € | 70% |

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- ▶ Approuve la réalisation des de ces réparations du local situé rue du coustalet à Cadéac ;
- ▶ Autorise le Président à solliciter les financeurs suivants : CAF 65, MSA et le conseil départemental dans le cadre du FAR ;
- ▶ Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU